



SÉBASTIEN **GRANDJEAN**

AVOCAT EN DROIT SOCIAL

sgrandjean@grandjean-avocat.fr

06 16 74 21 20

## L'ACTUALITE DU DROIT DU TRAVAIL

### TOUTES ENTREPRISES

Le droit du travail évolue constamment afin d'adapter la norme sociale aux contraintes sociales, économiques et environnementales des entreprises. La présente formation permet de réaliser une veille technique et opérationnelle semestrielle et d'intégrer ainsi dans la gestion quotidienne des problématiques RH les récentes évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles.

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Identifier** les récentes évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles en droit du travail
- **Être en capacité d'évaluer** les incidences des évolutions de la norme sociale dans ses pratiques RH
- **Partager les bonnes pratiques** entre participants
- **Décrypter** un sujet RH d'actualité

#### LE PUBLIC FORMÉ ET LES PRÉREQUIS

La formation est destinée aux dirigeants, DRH, RRH, juristes, sans prérequis.

#### LA DURÉE ET LES MODALITÉS

La formation est d'une durée d'une journée, soit 7 heures. Elle se déroule en INTER, en présentiel. La question de la prise en compte des éventuelles situations particulières (situation de handicap notamment) est abordée avec le Client. La date de la formation est fixée d'un commun accord avec le Client. L'inscription se fait auprès de l'organisme par téléphone ou courriel. L'accès à la formation est limité à 12 stagiaires maximum.

#### LE TARIF DE LA FORMATION

Le tarif de la formation est fixé à 390 € HT par participant (frais de séminaire et de repas pris en charge par l'organisme)

#### L'ANIMATION ET LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'animation est axée sur les besoins opérationnels des stagiaires et est enrichie par les partages d'expérience de chacun. Des exercices sont en outre proposés sous forme de cas pratiques, de mises en situation, de quiz interactifs notamment. Les stagiaires disposent également d'un support pédagogique remis lors de la formation.

#### L'ÉVALUATION ET LE SUIVI DES APPRENTISSAGES

Les apprentissages sont évalués en amont de la formation, en cours de formation et à l'issue de la formation. Une attestation de formation dont le titulaire peut se prévaloir est en outre remise aux stagiaires au terme de la formation.



### ➤ **L'actualité législative et réglementaire**

- La Loi relative au partage de la valeur
- Les impacts pour l'entreprise des décrets d'application de la loi portant réforme des retraites
- La Loi sur le plein temps
- La Loi DDADUE et les décrets d'application
- La Loi relative au régime social de l'indemnité de rupture conventionnelle
- Les retours d'expérience sur les évolutions législatives récentes : présomption de démission, le CDD multi remplacement, la procédure interne d'alerte

### ➤ **L'actualité jurisprudentielle**

- Le contrat de travail : le CDD, le temps partiel
- La durée du travail : le forfait jours, la durée maximale du travail, le statut de cadre dirigeant
- La rupture du contrat de travail
- La santé au travail, la prévention du harcèlement et le licenciement pour inaptitude
- La représentation du personnel : l'expertise du CSE, l'utilisation des heures de délégation

### ➤ **Le décryptage RH : l'attractivité et la fidélisation des salariés**

- Les données chiffrées de l'emploi
- Le processus de recrutement
- Les éléments de rémunération (prime d'arrivée, de parrainage, aide à la mobilité, etc.)
- L'intégration des collaborateurs

### ➤ **Le programme de formation pourra être adapté en fonction des évolutions à venir de l'actualité sociale**